

## AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

# AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donné par la greffière-trésorière  
de la susdite municipalité que,

Conformément à l'article 6.1.1 du *Code municipal*, la Municipalité de Saint-Anselme a aliéné les biens ci-dessous mentionnés autrement qu'à l'enchère ou par soumission publique durant le mois d'octobre 2024.

Biens aliénés	Date	Acquéreur(s)	Prix
6 494 757	10-10-2024	Constructions A.D.H.inc	58 681,02
6 494 758	10-10-2024	Constructions A.D.H.inc	59 302,64
6 494 753	11-10-2024	Summit Habitations inc.	58 550,78
6 494 754	11-10-2024	Sara Fortier	58 586,30
6 494 755	11-10-2024	Karl Viens et Claudia Caron	58 621,82
6 494 756	11-10-2024	Karl Viens et Claudia Caron	58 645,50
6 646 087	21-10-2024	Gestion Henry Audet inc.	218 664,65

Toute personne intéressée peut prendre connaissance des contrats de vente au bureau de la Municipalité, au 134 rue Principale à Saint-Anselme aux heures normales de bureau.

Donné à Saint-Anselme ce 1<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2024.



Stéphanie Bélanger  
Greffière-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidante à Saint-Anselme, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le règlement n°437, soit le règlement relatif aux modalités de publication des avis publics, entre 11 et 17 heures de l'après-midi, le 1<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 1<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2024.



Stéphanie Bélanger  
Greffière-trésorière